Enseignants du Collège Brocéliande

56-Guer

 A M. Quéré, Recteur d’académie

à Mme Favreau, DASEN du Morbihan

s/c de M. Agnoletti, Proviseur de la cité scolaire Brocéliande

 à Guer, le 8 décembre 2015

 Madame, Monsieur,

 Nous, enseignants du collège Brocéliande de Guer, réunis, tous, ce jour en heure d’information syndicale, avons décidé à l’unanimité en réponse à la surdité de notre Ministère face à nos remarques sur la réforme du collège et à notre refus de cette réforme, de ne pas assister aux 3 journées de formation prévues dans le cadre de la réforme du collège. De ce fait nous assurerons nos cours selon notre emploi du temps habituel.

 Veuillez agréer, Monsieur, Madame, l’expression de nos sincères salutations.

 Les enseignants du collège Brocéliande